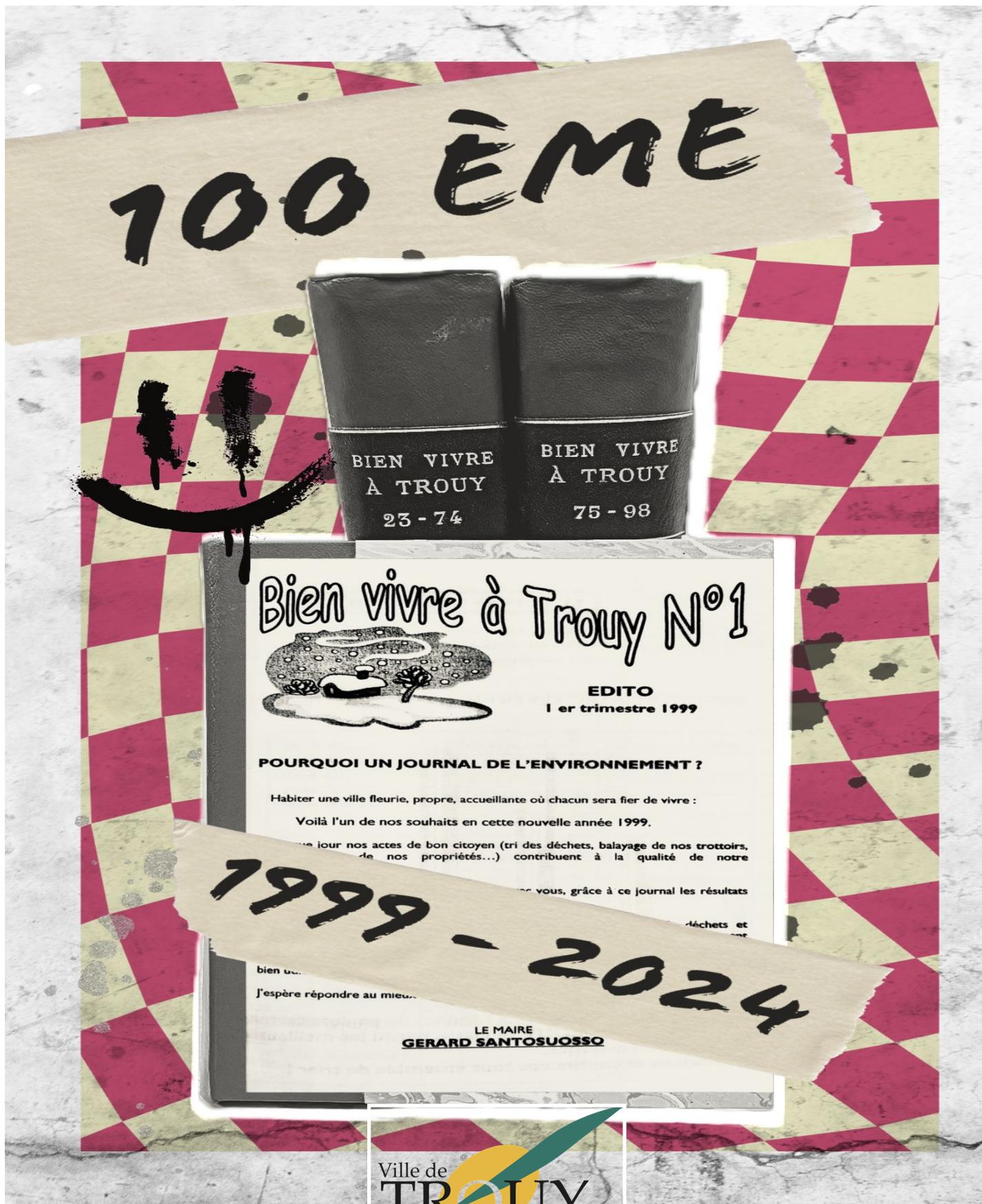


BIEN VIVRE A TROUY

Mars-Avril-Mai 2024

N° 100



SOMMAIRE

L'Edito page 3

La Sécurité page 4

L'Environnement pages 5 à 8

La Culture page 9

L'Adapt page 10

L'Enfance page 11

Nos truciens ont du talent pages 12 et 13

Le Conseil Municipal page 14

Les Informations pages 15 à 17

Les Elections pages 18 et 19

Les Ateliers de Béa page 20

Les manifestations et associations pages 21 à 26

A ne pas manquer page 27

Contacts page 28





L'EDITO

Gérard SANTOSUOSSO

Maire honoraire, Vice-Président à Bourges Plus à la contractualisation avec les organismes extérieurs et la santé. Conseiller municipal délégué aux relations extérieures, à la politique de la communauté d'agglomération Bourges Plus et aux actions "sport & santé pour tous".

Chère Trucidienne, Cher Trucidien,

Le 100^{ème} numéro du Bien Vivre rend compte de la volonté constante de vous informer des moments forts de notre vie collective et de ses évolutions.

Trouy, avec ses 4 040 habitants, fait partie intégrante de l'agglomération de Bourges, "Bourges Plus", qui exerce en ses lieux et places des missions de gestion obligatoires (développement économique : urbanisme et aménagement des espaces ; tourisme ; équilibre social/habitat ; eau potable, eaux usées et eaux pluviales), optionnelles (voirie, stationnement, air, bruit, maîtrise "énergies") et parfois facultatives (archéologie, incendie, plan vélo, études, prestations relatives au fonctionnement).

Trouy s'inscrit largement dans les orientations décidées en commun, parfois elle les précède, toujours dans l'intérêt général et toujours utiles à sa population.

L'aide et le soutien apportés par "Bourges Plus" ont été et sont très significatifs sur les sujets de tous les jours. Sans cette collaboration, des réalisations n'auraient pas abouti ou l'auraient été plus tardivement, étalées dans le temps et financièrement plus délicates.

Maintenant, nous sommes entrés dans une nouvelle ère dite des «TRANSITIONS» qui vise à modifier nos comportements, sans oublier le passé, pour anticiper et sécuriser l'avenir.

La transition écologique est à réussir, en passe de l'être :

- défense de l'environnement, transition énergétique (photovoltaïque, panneaux solaires, géothermie, méthanisation) ;
- isolation des bâtiments, éclairage public modernisé ;
- déplacements optimisés (gratuité des bus acquise entre autres) ;
- décarbonation de nos énergies (mobilités, activités de chauffage).

La transition dans nos comportements envers les ressources :

- eau, énergies, biodiversité, gestes vertueux envers la nature, revégétalisation collective et individuelle, protection des captages des eaux et optimisation vers un zéro gaspillage de nos consommations, importance du tri sélectif, dont les biodéchets alimentaires.

La transition dans nos déplacements :

- transports collectifs,
- covoiturage, vision multimodale sur notre agglomération (plan vélo),
- réadaptation de la sortie d'autoroute à l'étude pour fluidifier, sécuriser et satisfaire la demande croissante.

Mais c'est aussi l'ère de l'aménagement "EQUILIBRÉ" du territoire par :

- le rééquilibrage sur le territoire avec des services pour tous au plus près, sans doublons,
- une gestion raisonnée avec nos voisins et si possible vers une mutualisation des structures,
- une évolution avec sensibilisation au bien-être, à la culture, pour tous sur notre territoire, à l'accès aux soins, à la prévention, à l'enseignement et aux formations professionnelles.

C'est le sens des fonds d'aide, pour les dépenses d'énergie pour les communes, pour le tourisme, pour les formations sanitaires, pour les contrats locaux de santé, pour l'habitat individuel et/ou locatif.

Enfin, ces axes d'action (pour certains à effet à moyen et long terme) participent à fixer notre population et à enrichir notre attractivité (patrimoine, agriculture, vie étudiante, services et structures pour nos aînés et pour nos entreprises, ...).

De toutes les réflexions, actions, services, grands projets d'anticipation, rien ne nous échappe. Nous serons toujours présents, avec dynamisme et détermination.

Notre équipe, nos services, notre vie associative et l'ensemble de nos concitoyens portent cet élan avec conviction, confiance et persévérance.

Merci pour votre participation.

PRUDENCE REQUISE LE LONG DE L'EJMT POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

En fin d'après-midi ou en fin de soirée, certains parents viennent en voiture déposer ou récupérer leurs enfants à la salle multisports de Trouy.

Certaines personnes, pressées par le temps, roulent très vite et forcent les voitures venant en sens inverse à se serrer. En effet, certains véhicules ont dû se ranger pour les laisser passer, ce qui peut causer des situations dangereuses. Il est d'ailleurs arrivé à quelques reprises que certains véhicules se retrouvent coincer le long des bornes en béton.

Il est donc essentiel de réduire sa vitesse le long de l'EJMT et d'adopter une conduite prudente pour éviter les accidents et garantir un trajet en toute sécurité.



REUNIONS PUBLIQUES CAMBRIOLAGE

En collaboration avec les services de police, 2 réunions sécurité sont organisées à TROUY :

- Sur Trouy nord au Centre Culturel le 18 mars 2024 à 18 h 30,

- Sur Trouy bourg à l'Espace Jean-Marie Truchot le 20 mars 2024 à 18 h 30,

Il sera évoqué les données de la délinquance sur Trouy, la vidéoprotection et la participation citoyenne.

Toute personne intéressée peut venir sur une de ces 2 réunions pour connaître les bons réflexes et échanger sur la politique de sécurité.



ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAENR) CONCERTATION PUBLIQUE

Dans le cadre de la création de zones destinées à la production d'énergies renouvelables, la ville de Trouy lance une concertation du public

LES SAMEDIS 16 ET 23 MARS 2024 DE 10 H 00 A 12 H 00 EN MAIRIE DE TROUY

LA LOI APER

La LOI «APER» relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables du 10 mars 2023 a pour objectif de réduire le recours aux énergies fossiles et d'intensifier la production d'énergies renouvelables. A échéance 2030, les énergies renouvelables (ENR) devront représenter au moins 40 % de la production d'électricité en France.

Il appartient aux communes d'identifier les ZONES D'ACCÉLÉRATION favorables à l'accueil de projets ENR. Les communes doivent délibérer pour préciser les sites (toitures, friches, parking, etc.) qui pourraient participer à la production d'énergies renouvelables. La loi prévoit que cette délibération soit précédée d'une consultation publique.

LA CONSULTATION PUBLIQUE

La loi APER prévoit que les communes définissent, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter.

PROCEDURES DE MISE EN ŒUVRE

L'identification d'une ZAENR ne présage pas obligatoirement de l'implantation d'un projet. Il s'agit simplement pour les communes de lister des zones potentielles de développement.

Les propositions de ZAENR des communes sont remontées à la préfecture. Le Comité Régional de l'Énergie (CRE) évalue à l'échelle du département l'adéquation entre les perspectives de développement des ENR offertes par les zones proposées et les objectifs de la programmation.

Cette proposition de sites a une validité de 5 années au terme desquelles elle sera revue. Notons cependant que si nécessaire des projets pourront toujours s'implanter en dehors de ces zones dès lors qu'ils seront conformes à la réglementation en vigueur.

LE ZONAGE DE LA VILLE DE TROUY

La ville de Trouy a, en collaboration avec les services de Bourges Plus, déterminé l'implantation possible des ENR et par conséquent identifié les ZAENR suivantes :

Pour l'éolien : aucune parcelle communale.

Pour le solaire thermique : toute la commune.

Pour le solaire photovoltaïque sur bâtiment : toutes les zones agglomérées de la commune.

Pour le solaire photovoltaïque au sol : 3 projets en cours sont identifiés sur des parcelles en friche.

Pour la méthanisation : toute la commune et notamment pour la méthanisation résultant des intrants des Cultures Intermédiaires à Vocation Énergétique, dénommée CIVE et les déchets verts excluant les déchets alimentaires, industriels ou ceux provenant de l'élevage.

Pour l'hydroélectricité : sans objet.

Pour la géothermie : toute la commune.

La ville a également, dans le cadre du plan de solarisation conduit par Bourges Plus, ciblé des structures et infrastructures pouvant être éligibles :

- ☛ Les bâtiments communaux sur Trouy Bourg : le bâtiment commercial, les services techniques, l'EJMT et la salle multisports, le centre de loisirs ;
- ☛ Le parking et les tribunes du stade municipal ;
- ☛ Les groupes scolaires de Trouy Nord et Bourg, maternelles et élémentaires.



LES DECHETS VERTS

Ce ramassage concerne les personnes âgées de plus de 70 ans, les femmes veuves, les personnes ayant de graves problèmes de santé (hospitalisation, handicap temporaire), les personnes à mobilité réduite.

Les bénéficiaires doivent être inscrits en mairie, **le renouvellement** de cette inscription est automatique chaque année.

Ne sont ramassés que des végétaux (tailles, élagages, feuilles, gazon) mis en sacs de 125 litres maximum jusqu'à 1m³ pour des raisons écologiques, de salubrité et de maniabilité (aucun sac poubelle ou autre sac ne sera ramassé).

PROCHAINS RAMASSAGES

LUNDI 15 AVRIL NORD

JEUDI 18 AVRIL BOURG

A l'inscription, 2 sacs sont fournis par la municipalité. Vous pouvez utiliser des sacs supplémentaires mais uniquement des sacs à déchets de jardin sans dépasser 1m³.

Les sacs une fois vidés sont laissés sur place.

HORAIRES DES BRUITS

Arrêté municipal 10/2012 du 19 janvier 2012

Les travaux temporaires de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

Jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Les entreprises travaillant chez les particuliers sont autorisées de **8h à 19h les jours ouvrables.**

Sont également très désagréables les bruits engendrés par les 2 roues qui peuvent déranger le voisinage. Merci d'y veiller.



BRUITS de voisinage

Tous responsables
Tous concernés

BRÛLAGE DES DÉCHETS

Le brûlage des déchets peut être à l'origine de gêne ou d'insalubrité pour le voisinage. Les odeurs et la fumée peuvent être la cause de la propagation d'incendies si les feux ne sont pas correctement surveillés et contrôlés.

L'arrêté préfectoral du 8 octobre 1985 portant Règlement Sanitaire Départemental (R.S.D.), et particulièrement l'article 84 concernant l'élimination des déchets, stipule que tout dépôt sauvage d'ordures ou de débris de quelque nature que ce soit, ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères, sont interdits.

Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères, déchets verts et assimilés est également interdit ainsi que leur destruction à l'aide d'un incinérateur individuel.

Le R.S.D. est consultable sur le site de la Préfecture du Cher, rubrique environnement.



N'oubliez pas
le changement d'heure



HEURE D'ÉTÉ

Le changement d'heure d'été aura lieu dans la nuit du samedi 30 au dimanche 31 mars, avec un saut des aiguilles de 2 heures à 3 heures du matin.

LA GESTION DES DÉCHETS ÉVOLUE EN 2024



La loi Agec (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) du 10 février 2020 impose aux collectivités de mettre en place un tri à la source des biodéchets des ménages (déchets alimentaires et déchets verts). En effet, aujourd'hui plus des $\frac{3}{4}$ des déchets collectés dans le bac vert pourraient être valorisés.

En 2024, à l'issue d'une séance de sensibilisation, Bourges Plus proposera gratuitement un composteur à tous les habitants disposant d'un jardin. Dans quelques jours, un prospectus sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune pour annoncer la réunion publique du 4 mars.

Bourges Plus installera des points de collecte collectifs des déchets alimentaires (abribacs) pour les habitations ne permettant pas le compostage domestique et pour les établissements (écoles, commerces, ...) en produisant des quantités importantes.

A partir du 1er janvier 2025, les bacs verts et jaunes seront collectés toutes les deux semaines et non plus toutes les semaines.

Au cours de l'année, une enquête auprès de tous les habitants sera réalisée afin de savoir si vous désirez un bac jaune de plus grande capacité. Si tel est

le cas, votre bac actuel sera changé.

Voici toutes les informations portées à notre connaissance par Bourges Plus. Nous reviendrons vers vous dès que nous en saurons plus.

REUNION PUBLIQUE LE 4 MARS 2024 à L'EJMT

RÉUNION PUBLIQUE

Le 4 mars à la salle des fêtes
de Trouy à 18h30

OBJECTIF

ZÉR
DÉCHETS

En 2024, du changement dans la gestion
de nos déchets ménagers

Ne plus gaspiller les matières premières est indispensable pour la protection de l'environnement. Valoriser tout ce qui peut l'être est un enjeu majeur.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, tous les emballages se trient et tous les papiers se recyclent à condition d'être mis dans le bac jaune.

Les déchets alimentaires sont composés de 80% d'eau. Collectés dans le bac vert, ils sont brûlés à près de 100 km de Bourges : un gâchis d'énergie et de matière. Pour éviter ce gâchis, une des alternatives est le compostage domestique qui permet de valoriser les déchets alimentaires de façon locale et vertueuse.

Dans les prochaines semaines, Bourges Plus va proposer à tous les habitants de Trouy de suivre une formation sur le compostage d'une heure environ qui vous permettra de bénéficier d'un composteur gratuit.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire en suivant les explications données au verso.

A partir du 1^{er} janvier 2025, les bacs verts et jaunes seront collectés toutes les 2 semaines. En préparation de ce changement, il vous sera proposé en cours d'année d'être doté d'un bac jaune plus grand.

Une présentation plus détaillée de toutes ces évolutions sera faite lors de la réunion publique.



Les sessions de sensibilisation
auront lieu tout au long du mois de mars



• À la salle des fêtes de Trouy

La remise d'un composteur de 300L à monter soi-même se fera après ce temps obligatoire d'information et d'échange sur le compostage d'environ 1h.

Prévoir un véhicule
(poids du colis = 30kg).



INSCRIPTION OBLIGATOIRE
VIA LE QR CODE CI-CONTRE

ou auprès de votre mairie
au 02 48 64 78 18

ou auprès de Bourges Plus :
service.environnement@agglo-bourgesplus.fr



UN TOIT POUR LA BIODIVERSITÉ !

L'aménagement des espaces verts en faveur des insectes auxiliaires, coccinelles, chrysopes, des oiseaux et des chauves souris, contribue à la régulation naturelle des ravageurs. Les oiseaux comme les chauves-souris comptent parmi les plus importants prédateurs d'insectes et jouent un rôle primordial dans nos paysages naturels et urbains.

L'abeille domestique et les pollinisateurs sauvages sont en déclin. Parmi les facteurs de pertes d'effectifs, figurent la raréfaction des ressources alimentaires et l'usage systémique d'insecticides. Les milieux favorables aux insectes pollinisateurs sont en effet de moins en moins présents et leur réimplantation devient nécessaire.

Le service technique a donc conçu toute une gamme de nichoirs pour les différents insectes auxiliaires. Ces nichoirs sont personnalisés.

Nous remercions la société Tom&Co (route de la Charité) qui a fait don d'hôtels à insectes et de mangeoires à papillons.



CHEMIN DES COUDRES : PLANTATION D'UNE HAIE CHAMPÊTRE SUR 1 KM

Une haie champêtre est un véritable refuge pour de nombreux animaux (insectes, mammifères, oiseaux, mollusques, ...).

Elle fournit des ressources alimentaires (baies, graines, ...) tout en assurant un rôle pour la nidification de nombreux oiseaux et permet aussi la circulation de la faune sauvage.

En un mot, la haie champêtre est un habitat très favorable pour la biodiversité. Les mois de fin novembre à mars sont les meilleurs pour entreprendre une telle plantation.

Autre avantage de cette haie champêtre plantée, c'est un brise vent naturel pour les promeneurs et les sportifs.

Notre haie est composée de nombreuses espèces de végétaux telles que le charme, le chêne, le sorbier, le hêtre, le sureau, la viorne, le noisetier, le houx, le cognassier,

Un paillage a été mis au pied pour diminuer la concurrence de l'herbe lors de la première année, mais surtout pour conserver l'humidité et ainsi diminuer les arrosages.

Cette plantation a été réalisée par l'entreprise ID VERDE, implantée Chemin du Gros Buisson à Trouy.



RECHERCHE INFORMATIONS ET PHOTOS

Mme Nathalie BERNIOT, adjointe au maire en charge de la culture et du patrimoine, souhaite préserver la mémoire des deux guerres mondiales (1914-1918 et 1939-1945) et partager cet héritage avec les truciens.

Sa mission consiste à rassembler des informations, des témoignages et des photos liés aux deux conflits mondiaux.

Dans le cadre de cette recherche, Mme BERNIOT lance un appel auprès des habitants qui pourraient détenir des documents, des lettres, des photographies familiales ou tout autre objet, liés aux guerres mondiales.

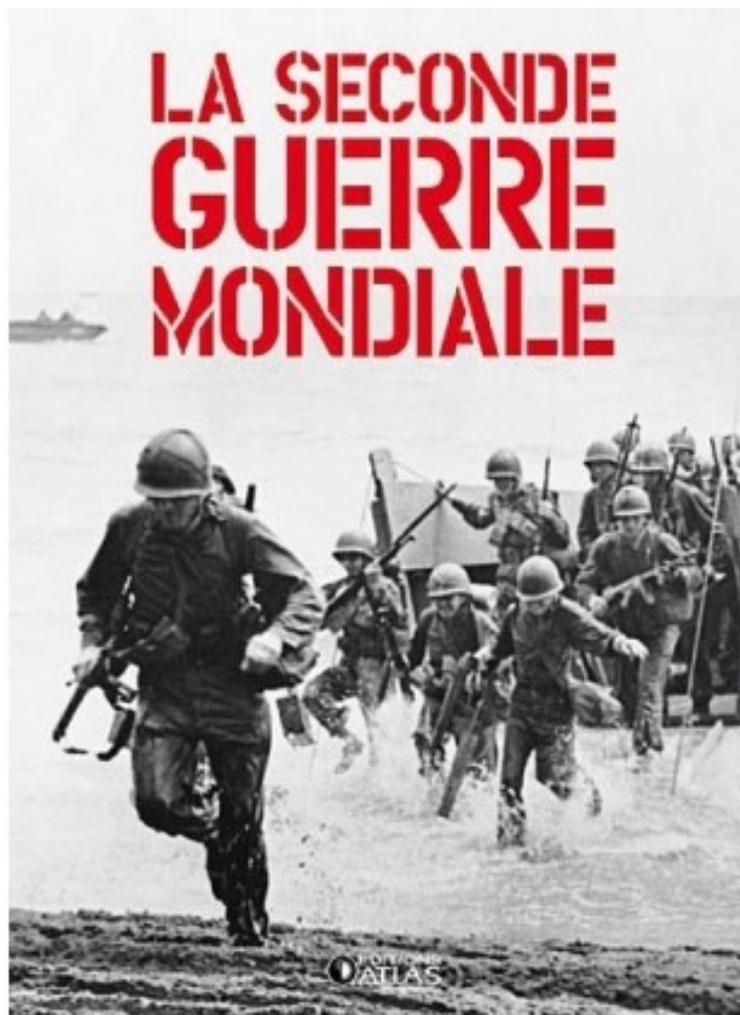
Les documents et les photographies collectés seront soigneusement numérisés afin de les préserver. Mme BERNIOT veillera à ce que chaque contribution soit traitée avec le plus grand soin et que les originaux soient restitués à leurs propriétaires après numérisation.

Son travail consiste à fouiller les archives municipales, à consulter des documents officiels, des journaux d'époque et à recueillir des témoignages de truciens.

Mme BERNIOT souhaite créer une exposition historique qui reflète l'impact des guerres sur la vie quotidienne des habitants de Trouy. Elle met également en œuvre des entrevues avec des témoins, afin de capturer des récits personnels et d'enrichir la compréhension collective de ces périodes.

Vous pouvez la contacter au 06 72 67 15 14.

Un grand merci à tous ceux qui prendront le temps de faire ces recherches.



UNE SEMAINE MOUVEMENTÉE À LADAPT CHER

Mais que s'est-t-il passé sur le Pôle enfant de LADAPT Cher ? Une semaine haute en festivités pour fêter comme il se doit les fêtes de fin d'année !

Tout a commencé début décembre, par la décoration du hall de l'accueil, ainsi que du sapin offert par la mairie de TROUY : les jeunes ont pris grand soin de le vêtir de ses plus beaux habits de lumière et, pendant un long mois, du haut de ses 3 mètres, il a supervisé les festivités.

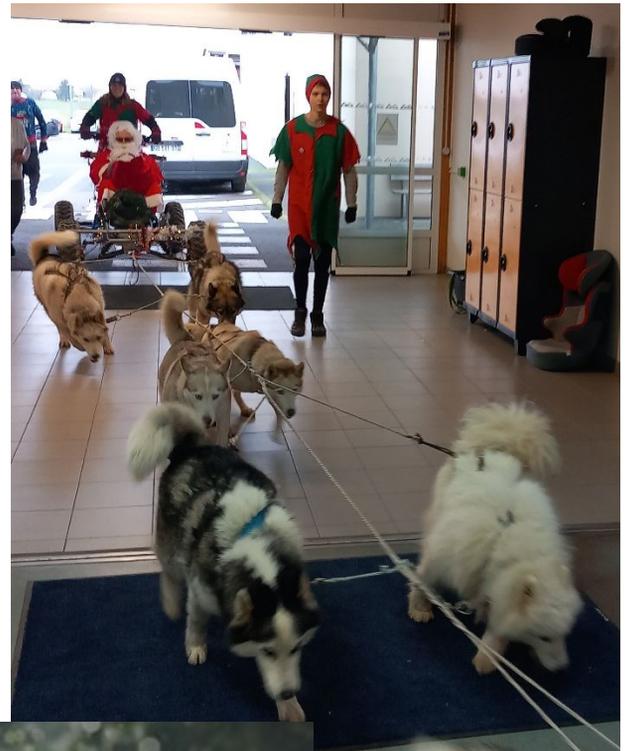
Avec un peu d'avance, le Père Noël est venu rendre visite aux enfants le 19 décembre, accompagné de Husk'in Creuse. Son arrivée fracassante en chiens de traîneaux a été très appréciée par les jeunes. Ils ont fait le bonheur des petits comme des grands, le temps d'une matinée, en proposant des baptêmes de cani-rando pendant que le Père Noël distribuait les cadeaux.

La fête s'est poursuivie l'après-midi avec une boum de folie !

Le 21 décembre, professionnels et enfants ont partagé le repas de Noël entourés des familles avec qui nous avons assisté au spectacle de magie de Patsy, ainsi que du ventriloque Fabien Dupland ! Un vrai moment de bonheur et de partage, où la joie pouvait se lire sur tous les visages.

Et pour finir cette semaine magique, le 22 décembre, les enseignants de l'établissement ont animé l'activité «les arts en hiver», avec la production de décoration de Noël.

Un programme bien chargé pour cette fin d'année !



DU NOUVEAU DANS LES ASSIETTES



Le marché de restauration scolaire étant arrivé à son terme au 31 décembre 2023, un nouvel appel d'offres a été lancé et c'est la société API Restauration, dont le siège est à Blois, qui a été retenue pour ce nouveau marché d'une durée de 20 mois.

Elle a su faire la différence parmi les candidats en proposant des menus avec des produits goûteux et de qualité, un repas végétarien par semaine, mais également de par son approche environnementale et ses prix compétitifs.

Vous pouvez retrouver les menus sur le site de la Ville rubrique Enfance-Seniors/restaurant scolaire.

INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2024

Les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2024 ont eu lieu les 26-27 et 28 février.

Les parents d'enfants nés en 2021, qui n'ont pas pu se déplacer à ces dates, peuvent toujours prendre rendez-vous (pour d'autres dates) avec Mme Rachel Tanneur, Adjointe déléguée aux affaires scolaires, auprès du service enfance-scolaire

☎ : 02 48 64 73 58 @ : enfance@ville-trouy.fr.



N'oubliez pas d'apporter le carnet de santé de l'enfant, le livret de famille ainsi qu'un justificatif de domicile pour le jour du rendez-vous.



DU NOUVEAU AU RPE "POMME D'API"

Depuis le mois de janvier, sous la houlette de Baptiste le nouvel animateur du Relais Petite Enfance, les enfants ont bénéficié d'un éveil à la musique, ainsi que la découverte de nombreux instruments. Pendant 3 séances, pour leur plus grand bonheur, ils ont pu les tester et jouer en présence d'un intervenant qualifié.

Au programme de ce début d'année il y a également eu la galette des rois, les crêpes de la chandeleur et une matinée carnaval.

VACANCES D'HIVER 2024 AU CENTRE DE LOISIRS

Le Centre de Loisirs a préparé les séjours des vacances de février. L'équipe du 26 février au 1er mars a été dirigée par Christine. Les thèmes retenus ont été les suivants :

PETITS : « La vague des petits artistes » - Découverte des arts plastiques par le jeu - Fresque à toile réelle, ateliers manuels à propos de l'océan, jeux musicaux, loto des couleurs, puzzle géant, ...

MOYENS : « L'époque du Moyen-âge » - La créativité autour du Moyen-âge - Construction de la façade du château fort, costumes de l'époque, jeu « sauver la princesse », danses et chants médiévaux, les épées des chevaliers, ...

GRANDS : « Direction les studios d'animations » - Découvrir différents types d'animés et films d'animations - Ateliers autour de « Mon ami Totoro », cuisine, découverte des studios, jeux : Pierre et le Loup, le lièvre, ...

L'équipe du 4 au 8 mars sera dirigée par Benjamin. Les thèmes retenus seront les suivants :

PETITS : « La banquise » - La découverte du monde polaire - Parcours sur la banquise en folie ! Banquise géante, Boules de neiges festives, « Imaginons un petit inuit », cuisine, jeu des ours polaires, ...

MOYENS : « Raconte-moi une histoire ! » - Développement de la créativité autour du conte - « La chaussure du futur » et « A chacun son histoire », jeux relais, initiation Hand-ball, bataille navale, cuisine, catapultes, hérissons accordéons, masques de carnaval, contes de moralités, ...

GRANDS : « En route vers l'espace » - Découverte de l'univers - Réalisation de la fresque étoilée, jeux de piste, initiation Hand ball, découverte de la Galaxie, jeux de la gamelle, ultimate, ateliers autour de la découverte des planètes, pot constellation, robot BB 8, ...



NOS TRUCIDIENS ONT DU TALENT

VOTRE MAGASIN JARDIPLUS SOUS LA NOUVELLE DIRECTION DE M. MARC PELLETIER

Depuis le 13 novembre 2023, Jardiplus, situé avenue Roland Garros à Bourges, a changé de propriétaire. M. Marc Pelletier, un repreneur jeune et dynamique originaire de Blois, a pris les rênes de l'établissement avec une passion débordante.

Avant de devenir le propriétaire de Jardiplus, M. Pelletier a travaillé dans le domaine du commerce, en particulier dans la vente en porte à porte. Il a acquis une expérience précieuse en travaillant pendant cinq ans dans un magasin similaire. Son parcours professionnel diversifié lui a permis de développer une compréhension approfondie des besoins de la clientèle.

Le nouveau propriétaire est non seulement motivé par la réussite de son entreprise, mais aussi par l'amour de son métier. Sa passion pour l'univers du jardinage, de la décoration, du bricolage, de la droguerie, et bien d'autres encore, se reflète dans l'attention particulière qu'il porte à chaque détail de son magasin.

Jardiplus a d'ailleurs subi un relooking complet et ce n'est pas terminé ! Un nouveau rayon bricolage devrait être installé très prochainement. Le réaménagement du magasin vise à offrir un espace plus moderne. Les changements ne se limitent pas à l'esthétique, mais incluent également des ajustements stratégiques pour répondre aux besoins changeants du marché.

Malgré le changement de propriétaire, Jardiplus a maintenu la continuité de son équipe, les deux employées, Valérie et Agnès, restent à leurs postes. M. Pelletier a également ouvert ses portes aux stagiaires, offrant ainsi une opportunité aux jeunes de s'immerger dans le monde du commerce.

Soucieux de soutenir l'économie locale, M. Pelletier s'efforce de collaborer autant que possible avec des fournisseurs locaux. Par exemple, le magasin a établi un partenariat avec la brasserie Bos, avec Clément Vincent, arboriculteur, favorisant ainsi les produits régionaux, ...

Le nouveau propriétaire a renouvelé la carte de fidélité avantageuse pour les clients assidus. Pour chaque tranche de 20 €, les clients reçoivent un tampon. Une fois la carte complète, ils bénéficient d'une remise de 10 %.

Outre la vente d'une variété de produits allant des fleurs à la quincaillerie, Jardiplus propose également des services tels que la vente de bouteilles de gaz. L'éventail d'activités du magasin est trop vaste pour être énuméré exhaustivement, mais il englobe tout, de la plasticulture aux aliments pour animaux, répondant ainsi aux besoins diversifiés de sa clientèle.

Pour rester informés des dernières nouveautés, Jardiplus a créé une page Facebook où les clients peuvent découvrir les nouvelles offres, promotions et arrivages. De plus, le magasin explore des partenariats potentiels avec la commune pour renforcer sa présence et son engagement au niveau local.

Jardiplus est axée sur la satisfaction du client et offre la possibilité de passer des commandes précises en magasin. Alors, n'hésitez pas à vous déplacer pour découvrir ou redécouvrir ce nouveau commerce.

Le magasin est ouvert le lundi de 14h à 18h30, du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h30. En fonction des saisons, le magasin sera ouvert le dimanche matin.

Contact : 02 48 50 47 25 – site : www.jardiplus.net



DÉBORAH BOYÉ-LONGEAU, UNE NÉGOCIATRICE EN IMMOBILIER



Dans le monde parfois impersonnel de l'immobilier, Déborah, négociatrice en immobilier au sein du Groupe IMMOREVENTE depuis 2018, une agence immobilière 100 % berruyère créée il y a près de 20 ans, se distingue par son approche humaine et son dévouement.

Son parcours atypique débute avec une simple recherche de maison pour sa famille. Originaire de Niort (dans les Deux-Sèvres) et titulaire d'un BTS Assistante de direction, Déborah n'aurait jamais imaginé que cette quête personnelle allait se transformer en une passion professionnelle. En effet, le hasard d'une rencontre l'a conduite à explorer le monde de l'immobilier, où elle a découvert un attachement profond pour le métier de négociatrice.

Implantée à Trouy depuis six ans, Déborah s'est profondément enracinée dans la vie locale. Mère de deux enfants, son fils aîné est même élu au sein du Conseil municipal Jeunes, illustrant l'engagement familial dans la vie de Trouy.

Chez IMMOREVENTE, Déborah recherche activement tous les biens à vendre (maison, appartement, terrain) ou à louer, mettant en œuvre son expertise pour réaliser des estimations gratuites. Son approche va au-delà des simples transactions immobilières ; elle vise à créer des ponts entre les vendeurs et les acheteurs. Elle rappelle que derrière chaque transaction se trouve une histoire, une famille, et une passion inébranlable.

Sa formation en tant qu'assistante de direction apporte une dimension unique à son approche professionnelle. Son objectif est d'aider les familles à trouver un chez-soi qui dépasse les simples critères de vente.

Déborah BOYÉ LONGEAU

Négociatrice

GRUPE IMMORVENTE

06 .78 .58 .80 .61

dboyelongeau@immorevente.com

www.immorevente.fr



NOUVELLE ADRESSE MAIL A LA PHARMACIE DE TROUY

Nous vous informons de la nouvelle adresse mail pour contacter la pharmacie DEHMOUCHE
phiedehmouchespc@perso.alliadis.net.
☎ : 02 48 64 71 10

Horaires d'ouverture :
Lundi de 14h à 19h30
Mardi au vendredi de 9h15 à 12h et de 14h à 19h30
Samedi 9h à 12h

Urgences : 3237



Si vous voulez être annoncé (e) dans la rubrique «Nos Trucidiens ont du talent», à condition que votre société soit située à Trouy, n'hésitez pas à contacter le service communication au 02 48 64 78 13.

NOUVELLE CONSEILLERE MUNICIPALE

En raison de la démission de Cécile Fauvet, pour des raisons professionnelles, le Conseil municipal est complété par la désignation du suivant de la liste "Trouy à Cœur", conduite par M. Franck BRETEAU en 2020.

C'est ainsi que, lors du Conseil municipal du 16 janvier 2024, Mme Agnès DEWILDE est devenue conseillère municipale.

Trucidienne depuis 2019, maman de deux garçons, elle est coordinatrice réseau chez Alliance Automotive Groupauto.

Passionnée de musique, de danse et de magnétisme, s'occuper des autres est une évidence, surtout pour sa commune.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de la Municipalité.



DÉLÉGATIONS DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Suite à l'installation de deux nouveaux conseillers municipaux et de la modification de délégation d'un conseiller municipal (Morgan Bajoue), nous vous rappelons les délégations suivantes :

- Gérard Santosuosso : délégué aux relations extérieures, à la politique de la communauté d'agglomération de Bourges, Bourges Plus, et aux actions "sport & santé pour tous ;
- Didier Guichard : délégué à l'urbanisme ;
- Nathalie Imbert : déléguée au Centre de Loisirs et à la gestion des requêtes ;
- Jean-Yves Imbert : délégué à l'informatique et à la bureautique ;
- Morgan Bajoue : délégué aux espaces verts et à la jeunesse (Conseil Municipal Jeunes).

UNE APRES-MIDI AVEC LE MAIRE



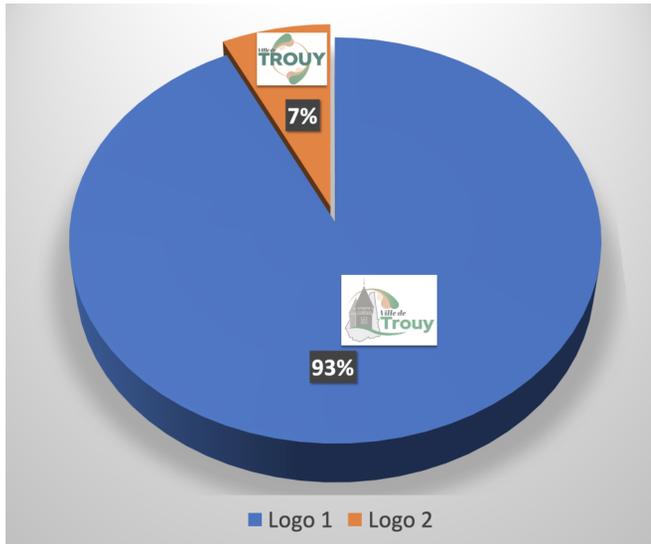
Si la vie publique vous intéresse, cette demi-journée est pour vous !

Un trucidien ou une trucidienne l'accompagnera dans ses rendez-vous, ses réunions et ses visites sur le terrain.

Cette après-midi citoyenne permettra de découvrir les multiples tâches des services et des élus.

Vous pouvez contacter l'accueil de la mairie au 02 48 64 78 18 pour fixer une après-midi en fonction de l'agenda du Maire et de vos possibilités.

RÉSULTAT SONDAGE NOUVEAU LOGO



Vous êtes 421 personnes à avoir participé au sondage concernant le nouveau logo de la ville de Trouy et le résultat est clair et unanime.

Vous avez largement exprimé votre préférence, avec 93% des votes, en faveur du logo numéro 1 et 7% de votes pour le logo numéro 2.

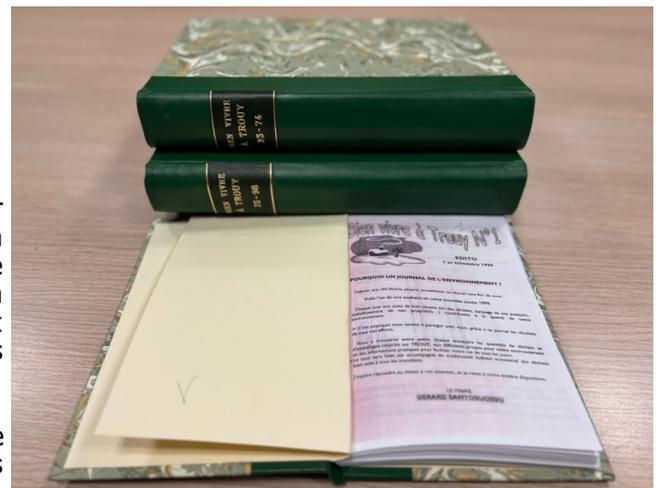
Votre engagement et votre contribution ont été essentiels pour définir la nouvelle identité visuelle de notre ville de Trouy.

Merci à toutes et à tous pour votre participation précieuse.

L'ATELIER DE RELIURE DOUCET OFFRE UN CADEAU EXCEPTIONNEL À LA MUNICIPALITÉ

L'atelier de reliure de M. et Mme Doucet situé à Trouy, connu pour son artisanat méticuleux, a créé une édition spéciale reliée à la main des "Bien Vivre", du numéro 1 au numéro 98. Cette belle initiative vise à exprimer la reconnaissance du travail dévoué de la mairie envers ses administrés. Ces livrets reliés sont de précieux documents, conservant des informations sur la vie et les événements de la ville depuis 1999.

Chaque exemplaire a été soigneusement lié avec un savoir-faire artisanal, transformant ainsi ces numéros en de véritables œuvres d'art.



M. Franck BRETEAU, maire de Trouy, a exprimé sa surprise et sa gratitude envers ce geste attentionné. "C'est un honneur pour la Mairie d'être reconnue de cette manière unique. Cela ajoute une dimension spéciale à ces revues d'information. Qu'ils soient ici chaleureusement remerciés pour cette belle initiative. »

AIDES A L'ACHAT D'UN VELO



Type de vélo	Taux d'aide maximum	Subvention maximum *	Prix maximum du matériel pris en charge	Achat obligatoire chez un vélociste de l'agglomération de Bourges
Vélo à Assistance Électrique (VAE)	50 %	200 €	2500€	OUI
Vélo Classique	50 %	100 €	1000€	OUI
Vélo Pliant	50 %	200 €	1500€	OUI
Vélo Cargo	50 %	500 €	6000€	OUI
Vélo adapté aux handicapés	50 %	500 €	Pas de plafond	OUI
Kit électrification	50 %	200 €	Pas de plafond	NON
Kit de transformation en vélo cargo	50 %	500 €	Pas de plafond	NON
Kit adaptation pour transport de personnes souffrant de handicap	50 %	500 €	Pas de plafond	NON

*Subvention maximale pour un revenu fiscal de référence annuel par part < 31 593 € ou personne en situation de handicap

En 2024, Bourges Plus vous aide à nouveau pour acheter un vélo

Toujours éligibles à l'aide : kits de transformation permettant de modifier un vélo classique en vélo électrique, de modifier un vélo en vélo cargo ou d'adapter un vélo au transport de personnes en situation de handicap.

Les vélos peuvent être achetés neufs ou d'occasion, mais auprès de vendeurs professionnels basés sur le territoire de l'agglomération de Bourges (l'achat auprès d'un particulier ne pourra donc pas faire l'objet d'une aide), les kits de transformation ne sont pas concernés par cette obligation.

Seuil de revenu au-delà duquel l'aide ne pourra pas être attribuée (sauf personne en situation de handicap), le seuil est fixé à un Revenu Fiscal de Référence (RFR) annuel par part de 31 593 €.

Un prix maximum de matériel pris en charge pour les 5 types de vélos aidés.

Pour l'année 2024, seules seront acceptées les factures datées à partir du 1^{er} janvier 2024

www.agglo-bourgesplus.fr/site/aide-achat-velo

Le dossier de demande peut être adressé par mail : aideachatvelo@agglo-bourgesplus.fr



COMMANDE DE FUEL GROUPEE



Depuis 2012, Madame Leduc proposait, via le Bien Vivre, deux fois par an, une commande groupée de fioul pour les trucidiens. Cela permettait d'avoir des prix intéressants.

Malheureusement, les conditions de livraison ont changé et cette initiative citoyenne va prendre fin.

Nous publions ci-dessous le message de Madame Leduc.

"J'ai créé depuis plus de 12 ans le groupement de commandes de fioul à Trouy afin de faire bénéficier à un maximum de personnes de prix attractifs.

Cette démarche a été dans un but social, de proximité et enfin financier pour la trentaine de membres du groupement dont je faisais partie jusqu'en 2018. Hormis le prix intéressant, je n'ai retiré aucun avantage de ma démarche.

Aujourd'hui, je mets un terme à mon engagement. Les conditions imposées par les fournisseurs de combustible ne correspondent plus à mes convictions.

En effet, il est souhaité une livraison minimale de 1 000 litres pour chaque membre du groupement. Je ne souhaite pas obliger les personnes à prendre cette quantité du fait notamment des faibles revenus de certains.

A bientôt dans d'autres activités !"

COLLECT'MOBILE, UN GESTE POUR MA VILLE

Savez-vous que 100 millions de mobiles dorment dans nos tiroirs ? Ces millions de smartphones, c'est autant de matières premières rares confisquées.

On considère que 80,7% d'un smartphone peuvent-être récupérés pour fabriquer de nouveaux produits.

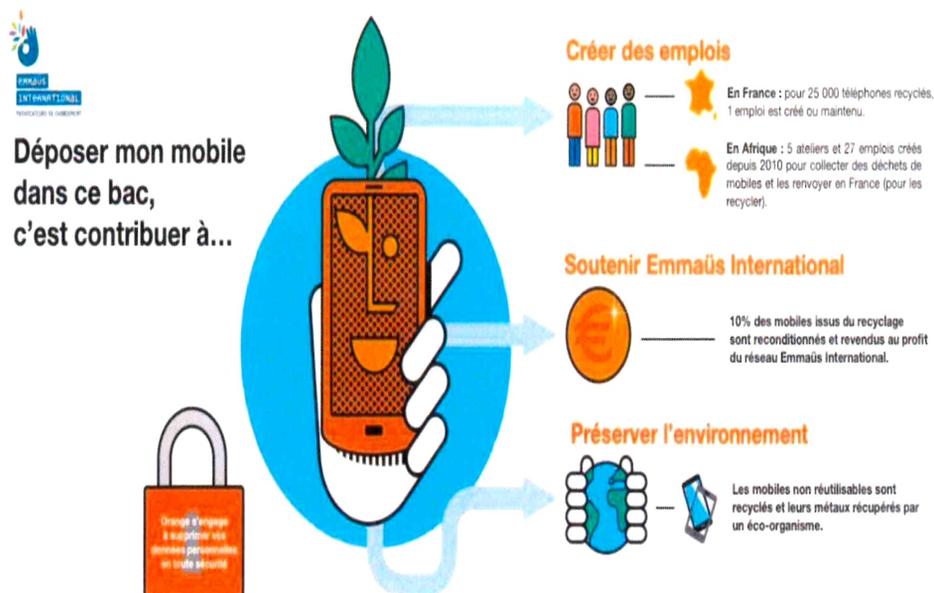
Et pourtant, seulement 15% des 26 millions d'appareils vendus chaque année sont collectés pour être recyclés.

Grâce à sa filière de recyclage, Orange offre une seconde vie à vos anciens mobiles oubliés.

En plus de préserver l'environnement, la collecte des mobiles permet de participer à un vaste programme de solidarité en France et en Afrique mis en place et financé par Orange : 25 000 mobiles recyclés, c'est un emploi d'insertion créé en France, ...

C'est pourquoi l'Association des Maires du Cher et Orange s'associent pour proposer à Trouy un challenge de collecte et de recyclage des mobiles. Venez déposer vos anciens téléphones en Mairie aux heures d'ouverture. Cette campagne 100 % gratuite se déroulera **du 1er mars au 31 mai 2024**.

Alors n'attendez plus, devenez acteur citoyen d'une filière solidaire et responsable et renforcez votre engagement dans la protection de l'environnement.



LE 114, SERVICE PUBLIC D'URGENCE



URGENCE
114

Le service public gratuit réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques pour toutes les urgences, 24h/24, 7j/7

Pour en savoir plus : info.urgence114.fr

Le 114 : un numéro d'urgence au service des personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre (sourds malentendants, aphasiques, dysphasiques).

Le 114, c'est l'accès au même service pour tous ! Plus besoin d'aller chercher une personne entendante pour contacter les pompiers, la gendarmerie, la police ou les urgences médicales !

C'est un gain de temps précieux qui peut sauver des vies.

En effet, la personne ayant des difficultés à entendre ou à parler, lorsqu'elle se retrouve en situation d'urgence, qu'elle soit victime ou témoin, peut désormais, 24h/24, 7j/7, alerter et communiquer par SMS ou par fax via ce numéro national unique et gratuit.

Dès que les informations relatives au traitement de l'urgence sont recueillies (localisation, contexte, identité de la personne, etc.), le 114 établit le lien direct avec le service d'urgence local concerné qui interviendra, si nécessaire, dans les plus brefs délais.

Le 114 a lancé l'accès au service en "**Conversation totale**".

Deux nouveautés qui ouvrent des perspectives inédites d'accessibilité : la mise en place d'une **application dédiée** du site www.urgence114.fr qui propose un **tchat** mais aussi la **visio** en Langue des Signes Française.

LE PERMIS DE CONDUIRE DEMATERIALISE SE GENERALISE AVEC FRANCE IDENTITE

Expérimenté depuis mai 2023 dans trois départements, le permis de conduire dématérialisé s'étend à toute la France depuis le 14 février 2024.

Vous avez la possibilité de l'enregistrer dans l'application France Identité (application gratuite et facultative mise en place par le Gouvernement) et de le présenter dans sa version dématérialisée lors de tout contrôle routier. Le permis numérique **ne remplace pas le permis physique** mais vient en complément.

Comment dois-je procéder pour avoir mon permis numérique ?

- Une fois l'application France Identité installée sur votre téléphone, la première étape est de charger votre identité numérique dans l'application de sorte que votre Carte Nationale d'Identité apparaisse à l'écran : suivez la procédure indiquée pour l'importation de votre identité numérique. L'importation des données de votre CNI se fait par la lecture sans contact de la puce de la carte par le téléphone ;
- Munissez-vous de votre permis de conduire : les 2 types de permis (rose à trois volets ou format carte bancaire) sont acceptés pour passer en version dématérialisée ; Allez sur le site [Mes points Permis](https://www.permiss.fr) pour y faire la demande de RIR (relevé d'information restreint) ;
- Le RIR comporte un QR Code : scannez ce QR Code dans l'application et vous obtenez votre permis numérique dans l'application !

Rappel : depuis septembre 2013, le permis rose cartonné à trois volets n'existe plus. Il a été remplacé par un titre au format carte de crédit, sécurisé (avec une puce électronique) et harmonisé au niveau européen. Mais ce titre de conduite reste valable **jusqu'au 19 janvier 2033**.

A noter : pour accéder à l'application France Identité, vous devez :

- posséder la nouvelle carte d'identité au format carte bancaire ;
- être majeur ;
- avoir un smartphone doté de la fonction NFC (qui permet le paiement sans contact) et détenir au minimum un smartphone tournant sur le logiciel Android 8 ou un iPhone ayant au minimum iOS 16.



LES ELECTIONS EUROPEENNES DU 9 JUIN 2024

Comme mentionné dans notre précédent « Bien vivre », les élections européennes auront lieu le **dimanche 9 juin 2024**. Ce scrutin, **qui se déroule en un seul tour**, élira les députés qui siégeront au Parlement Européen pour une durée de 5 ans.

Inscription sur la liste électorale

* En ligne via le site www.service-public.fr

* À l'accueil de la mairie : le cerfa est disponible sur place ou téléchargeable à l'avance sur le site de la ville de Trouy www.villedetrouy.fr.

Pièces à fournir : pièce d'identité et justificatif de domicile récent.

ATTENTION : la date butoir d'inscription sera fixée au **3 mai 2024 pour les démarches en mairie et au 1^{er} mai 2024 pour les démarches en ligne.**

Cas des jeunes de 18 ans

Les jeunes de 18 ans sont inscrits d'office sur la liste électorale de la commune dans laquelle ils se sont fait recenser à l'âge de 16 ans.

Chaque jeune concerné sera convié à une cérémonie de citoyenneté, organisée le vendredi 3 mai 2024 à 18h30 en mairie, au cours de laquelle lui sera remise sa carte électorale.

Les électeurs ne pouvant être présents à cette cérémonie recevront leur carte électorale par courrier quelques jours avant le scrutin.

ATTENTION : les jeunes arrivés sur Trouy après l'âge de 16 ans et recensés dans une autre commune sont invités à se manifester en mairie au plus vite, impérativement avant le 3 mai 2024.

Cas des électeurs européens inscrits sur la liste électorale complémentaire « élections européennes »

Ces électeurs seront admis à voter. Tout électeur européen qui ne serait pas encore inscrit sur cette liste complémentaire est invité à l'effectuer selon les mêmes modalités que les électeurs de nationalité française.

ATTENTION : les électeurs peuvent s'inscrire sur deux listes distinctes, une liste relative aux élections municipales et une autre relative aux élections européennes, **l'inscription sur une de ces listes ne vaut pas automatiquement inscription sur l'autre liste.** Tout électeur ayant un doute sur son inscription est invité à contacter la mairie.

Conditions spécifiques au vote

Rappel : **Pour voter, l'électeur doit obligatoirement être muni d'une pièce d'identité, munie d'une photo, sous peine de refus du vote.**

Carte électorale

La production de la carte électorale est facultative. Tous les nouveaux électeurs qui se seront inscrits dans les délais impartis recevront une carte électorale quelques jours avant la date du scrutin.

Etablissement des procurations

Pour ces élections européennes, l'Etat va tester pour la première fois une procédure de demande de procuration entièrement dématérialisée (décret du 29 décembre 2023).

Depuis 2021, une télé-procédure existe déjà mais celle-ci n'est que partielle. L'électeur doit se rendre dans un commissariat ou une gendarmerie afin de faire valider sa procuration.

Avec cette nouvelle étape, la vérification par une de ces autorités ne sera plus impérative, **à condition que l'électeur justifie de son identité en ligne**, à l'aide d'un moyen d'identification électronique présumé fiable et certifié.

Pour le moment, le décret ne donne pas plus de précision quant à cette identification numérique, encore en test à l'heure actuelle.

Nous communiquerons des éléments plus précis dès que nous en aurons connaissance.

MODIFICATION DU LIEU DE VOTE DU BUREAU N° 4

Le lieu de vote du bureau n° 4 situé au centre culturel de Trouy Nord va être modifié.

Désormais, les électeurs de ce bureau devront voter à l'école maternelle de Trouy Nord.

Tous les électeurs concernés recevront une nouvelle carte électorale avant le 9 juin 2024.

RAPPELS

Comment en savoir plus sur sa situation individuelle d'électeur ?

En cas de doute sur sa situation individuelle, l'électeur peut interroger directement le Répertoire Electoral Unique de la commune dans laquelle il pense être inscrit, via la plateforme [service-public.fr](https://www.service-public.fr).

Il doit fournir ses nom, prénoms et date de naissance.

Rectification d'état-civil sur la liste électorale

Depuis la mise en place au 1^{er} janvier 2019 du répertoire électoral unique centralisé par l'Insee, les mairies n'ont plus la possibilité de rectifier l'état-civil d'un électeur (sauf le nom d'usage).

Cette démarche doit être effectuée par internet, par l'électeur lui-même, via le site www.service-public.fr, à l'aide du lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R49454>.

Chaque électeur est donc invité à vérifier la véracité des renseignements figurant sur sa carte électorale et à procéder à sa demande de rectification.

Le service électoral de la mairie de Trouy reste à disposition pour toute question complémentaire ou en cas de nécessité pour une aide aux démarches, par mail à l'adresse mairie@ville-trouy.fr ou par téléphone au 02.48.64.78.18.

Jeux et tricot

Le lundi de 14h30 à 17h30 des jeux et tricot ou autres au Centre de Loisirs les 11 et 25 mars, 15 avril 2024.

Observation des oiseaux

Lundi 22 avril dans le parc du château avec Nature 18.
Rendez-vous à 14h30 sur le parking du stade. Gratuit et ouvert à toutes et tous.

Equilibre alimentaire

Lundi 27 mai à 14h30 au Centre de Loisirs, information sur l'équilibre alimentaire des seniors animée par le Pôle Nutrition et organisée par les Ateliers de Béa.

Ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous.

Visite réserve Beaumarchais

Une sortie sera organisée par la Municipalité, le 4 juin pour aller visiter la réserve de Beaumarchais (vers Amboise). Le repas est prévu sur place ! Le départ en bus aura lieu au bourg (l'heure et le lieu vous seront confirmés ultérieurement). Participation : 83 € par personne, tout compris. Renseignements au 02 48 20 38 51 en laissant un message, on vous rappellera.

Renseignements « Les Ateliers de Béa » au 02 48 64 78 78
Retrouver toutes nos activités à partir de Google ou Facebook



TROUY
SALLE DES FETES

Vendredi 08 Mars 2024
Ouverture des portes 1 heure avant 20h30

SUPER LOTO Animé par **KARINE**

Organisé par **LES PARENTS D'ELEVÉS DE L'ECOLE DE TROUY BOURG**
au Profit de la Classe de Neige CM2

GRILLE DES JEUX			
N°	QUINE	DOUBLE QUINE	CARTON
1	2 Cartons + 2 Bingos	3 Cartons + 3 Bingos	4 Cartons + 4 Bingos
2 V	Bon Achat 15€	Bon Achat 30€	Bon Achat 50€
3	Bon Achat 20€	Bon Achat 40€	Bon Achat 80€
4	Bon Achat 30€	Bon Achat 50€	Bon Achat 100€
5 V	Lampe	Tour de Son	LCD 80 cm
6	Sac Garni	Cabas Garni	Grande Corbeille Garnie
7	Sac de Sport	Montre Connectée	Hoverboard
8 V	Fontaine à Boisson	Extracteur de Jus	Robot Multifonction
9	Sac Garni	Cabas Garni	Grande Corbeille Garnie
10	Casque	Tablette Numérique 7"	Nintendo Switch
11	Partie Spéciale : 50€ - 100€ - 200€		
12 V	BA Carburant 25€	BA Carburant 50€	BA Carburant 100€
13	Sac Garni	Cabas Garni	Grande Corbeille Garnie
14	Lot de Plats de Four	Friteuse	Cafetière à Dosettes
15	SUPER PARTIE SPECIALE : 600€		
16 V	Apéritif	Apéritif	Apéritif
17	Sac Garni	Cabas Garni	Grande Corbeille Garnie
18	Corbeille de Confiteries	Trotinette	Trotinette Electrique
19 V	BINGO 3n° 50€		BINGO 15n° 150€
20 V	Bon Achat 15€	Bon Achat 30€	Bon Achat 50€
21	Bon Achat 20€	Bon Achat 50€	Bon Achat 80€
22	Bon Achat 30€	Bon Achat 60€	Bon Achat 150€

TARIFS

FORMULE à 20€
1 Plaque de 6 ou 6 Cartons + 2 BINGOS + 4 Cartons pour Partie Spéciale

FORMULE à 30€
1 Plaque de 12 ou 12 Cartons + 3 BINGOS + 8 Cartons pour Partie Spéciale

SUPER PARTIE SPECIALE 10€ les 6 Cartons

Les Organisateurs se réservent le droit de modifier cette grille de jeu

Réservations KARINE 06 63 04 04 55

Buffet Réservation obligatoire avec nombre exact de personnes **Buvette**

Ne pas jeter sur la voie publique

A vos masques! Organisée par 

MENU
Un verre d'apéritif
Lasagnes salade
Assiette de fromages
Tarte multifruits

SOIRÉE DANSANTE
BAL MASQUÉ
Samedi 16 mars

Salle des fêtes espace Jean-Marie Truchot - TROUY - 20h

ANIMATIONS et DJ

ADULTE 21€ - ENFANT jusqu'à 12 ans 10€
Hors boissons

Réservation obligatoire avant le 04/03
au 06.58.59.46.46 ou 06.63.59.48.36

CONCOURS DE PÉTANQUE

Au boulo-drome de Trouy

Dimanche 17 mars

Début des inscriptions : 13h15
Jeté du bouchon : 14h

Organisé par L'ES Trouy pétanque
Au profit de la classe de neige des CM1 Trouy Nord

Coupe aux 3 gagnants ABC

Buvette
Crêpes
Gâteaux
Frites
SUR PLACE

Prix :
Adulte : 3€
Enfant : 1€

BOURSE AUX VETEMENTS ENFANTS
PRINTEMPS/ETE

SAMEDI 6 AVRIL 2024
9H - 17 H



ESPACE JEAN-MARIE TRUCHOT
TROUY BOURG

RENSEIGNEMENTS : gpetrouybourg@outlook.fr / 06.3710.03.35

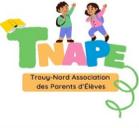
**Trouy nord
CCTN**

**DIMANCHE
7 AVRIL
DE 9H À 12H**

**BOURSE
AUX
LIVRES**



Informations : ecoletrouynord@gmail.com

 Trouy Nord Association des Parents d'Élèves

théâtre
TROUY SAISON 2023/2024

21 AVRIL 2024 A 14H
ESPACE JMT

● **Café des sports**
COMÉDIE de Jean-Pierre MARTINEZ

● **Qui aime bien trahit bien !**
COMÉDIE de Vincent DELBOY

Organisé par les ASSMAT
06 72 67 15 14

 **LES TROIS COUPS**
L.P.N.S.



 **NATURE TRADITION
TRUCIDIENNE**
NATURE TRADITION
TRUCIDIENNE

**du samedi 27 avril 2024
au dimanche 9 juin**

à nos serres situées dans l'enclos des serres municipales

**VENTE DIRECTE de fleurs
et plants**

De 9h30 à 12h00, notre association vendra tous les jours y compris jours fériés
Ses divers plants de fleurs et légumes cultivés dans nos serres
(10 allée des brigamilles 18570 TROUY)

Renseignements : naturetradition@outlook.fr
Ou Monsieur Daniel AILLIOT tel : 06 76 06 25 48)
(Masques et gel et distances barrières si nécessaire)

Notez sur vos agendas : NTT organise un vide grenier / brocante le
dimanche 30 juin 2024 aux abords de la salle Jean-Marie TRUCHOT.
Vous pouvez commencer à vous inscrire au numéro ci-dessus.
Inscription : 2€00 le mètre (5m minimum avec 1 voiture et 3m suppl. avec
remorque) Tout véhicule entrant ne ressort plus.
Paiement à l'avance pour les réservations

IPNS

Dimanche 28 avril 2024 - 12h
Espace JM Truchot - Trouy

L'AAAEMD Trouy Festivités
organise son

**DEJEUNER DANSANT
de PRINTEMPS**

orchestre de

**Renseignements
Alain Laverjat
06 62 13 97 59**



**Michael
Richard**

JOURNÉE NATURE L'EAU

SAMEDI 4 MAI TROUY 9H À 18H

ESPACE JEAN - MARIE TRUCHOT

Réussir ses semis



Démonstration extraction de miel



Compostage Bourges +



Construire un nichoir



Quizz bons d'achat à gagner



Troc graines



naturetradition@outlook.fr
TÉL: 06 76 06 25 48

ENTRÉE GRATUITE




Les concerts de l'association Music Master auront lieu vendredi 10 mai à 20h et samedi 11 mai à 14h à l'EJMT

17/18/19 MAI 2024 TROUY (18) FRANCE

Rockabilly Weekender #12

Rock In Berry

VENDREDI *Bunny and the Rhythm all Stars (FR)*
The Ragtones (SP) *The Hicks Men (FR)*

SAMEDI *Sonny Rogers and The Ropers (SW)*
Texabilly Rockets (PT) *The Howlin' Hound Dogs (CA)*

DIMANCHE *Fireball Steven And The Dynamalows (SW)*
Vince Rivers And The Backbeats (SW)
The H-bombs (FR)

SAMEDI 18 - *The Monarchs (FR)*

DIMANCHE 19 - *The Bop Rockers (FR)*

En Accès Libre et Gratuit

Pass concerts
PASS 3 JOURS : 60 €
VENDREDI : 20 €
SAMEDI : 25 €
DIMANCHE : 20 €

LE SITE : ESPACE JEAN-MARIE TRUCHOT
AVENUE DU CABARET - 18570 TROUY

ACCÈS : AUTOROUTE A71 / SORTIE BOURGES - PRENDRE À DROITE / ROCADE N142 (DIRECTION TROUY) / À PORTE DE TROUY, PRENDRE LA 1^{ère} À DROITE / TROUY BOURG (PARCOURS FLÉCHÉ).

RESTAURATION SUR PLACE - LES HÔTELS : À 6 MINUTES DU SITE (SORTIE A71)

FESTIVAL ROCK'IN BERRY **ROCKINBERRY18**
CONTACTS/INFOS : MANOUL AU 07 86 90 58 15 - MARIE & FERNAND AU 06 10 72 63 43
DOM AU 06 08 60 98 20 - JESSE AU 07 83 19 50 52 - DANIEL AU 06 83 82 52 57

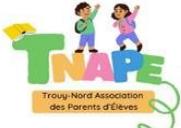
L'association TNAPE, créée en 2020, organise des manifestations afin de récolter des fonds au bénéfice des écoles de Trouy Nord.

Les différentes actions menées l'année dernière ont permis de verser un chèque de 2 000 € à l'école élémentaire et un chèque de 1 000 € pour l'école maternelle.



Afin que l'association perdure l'année prochaine, nous avons besoin de bénévoles ainsi que de nouveaux membres au sein du bureau. Des places sont à pourvoir.

Contactez-nous pour plus de renseignements au
06.69.44.82.34 ou par mail : ecoletrouynord@gmail.com




Jeudi 23 mai 2024
Espace JM Truhot

Le Cyclo Club de Trouy
organise

La randonnée des aînés

3 circuits : 40, 60 ou 80 km (3€)

Rando + Repas (18€)

Entrée + Jambon grillé + fromage + dessert + café

Renseignements

Daniel Loiseau 06 50 46 34 08

Alain Lauverjat 06 62 13 97 59



VIDE-GRENIERS

DIMANCHE 26 MAI

TROUY BOURG

ESPLANADE DES ECOLES/CENTRE VILLAGE

A PARTIR DE 6H

BUVETTE/RESTAURATION
1 CAFE ET 1 APERITIF
OFFERTS A CHAQUE
STAND



INSCRIPTIONS

GPE

06.37.10.03.35

gpetrouybourg@outlook.fr

1M=2 euros

Exposants professionnels sous réserve d'acceptation de l'organisation
Forfait de 20 euros pour les professionnels utilisant l'électricité



DIMANCHE 9 JUIN

**GRAND
DEBALLAGE
TROUY NORD**

PARC DES LUTINS DE 8H À 17H

2€ LE M NON ADHÉRENTS | 1€ LE M
ADHÉRENTS

RÉSERVATION ET PAIEMENT À L'AVANCE
5M MINIMUM

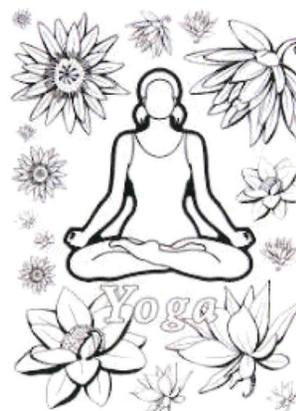


Buvette et restauration sur place

Informations et réservations :
ecoletrouynord@gmail.com

Le Yoga est une discipline millénaire et merveilleuse

Durant la pratique, nous prenons le temps de nous intérioriser. Ainsi, nous parvenons à mieux nous connaître. Nous apprenons à développer une qualité importante qu'est la conscience de Soi.



*Avec le Yoga le corps se régénère, devient souple et plus fort, la respiration devient consciente, ample et efficace.
La santé est retrouvée et optimisée.*

Tous les mardis à Trouy
Yoga Doux – 10h30/11h45

Infos au 06.12.92.33.22 ou rezaynergie@gmail.com

REZA NERGIE

DÉCOUVERTE ET INITIATION AU BRIDGE



L'association Bridge Club de Bourges se propose d'organiser le 12 avril de 20h à 22h, au Centre Culturel de Trouy Nord, une soirée découverte et initiation au bridge, gratuite et ouverte à tous, de 12 à 99 ans.

Il s'agit de faire découvrir ce jeu de cartes très ludique qui se joue à quatre joueurs avec un jeu de 52 cartes. Deux joueurs sont associés en équipe et jouent contre les deux autres (comme à la belote). Chaque joueur reçoit treize cartes. L'ordre des cartes de la plus forte à la moins forte est : As, Roi, Dame, Valet, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3 et 2.

L'objectif d'une équipe est de demander un contrat (phase enchères) puis de réaliser le maximum de levées (phase jeu de la carte) afin de remporter ce contrat. Le but de l'autre équipe est bien sûr d'empêcher la réalisation du contrat

demandé !

Cette séance de découverte conviviale commencera par une explication du jeu, puis tous les participants auront la possibilité de s'essayer à jouer, sous une forme adaptée, pour appréhender les principes du jeu.

Si vous êtes ensuite intéressés par ce sport cérébral qu'est le bridge, vous pourrez vous inscrire aux cours du club, cours qui commenceront en septembre à Bourges (Allée Napoléon III).

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à Michel Gouttebessis au 06 75 18 90 18.

Inscription obligatoire avec le coupon-réponse au dos à retourner au service communication.



L'ASSOCIATION GYM VOLONTAIRE LOISIR ET DETENTE

L'association serait heureuse de vous présenter les cours de gym douce aux Tallettes ainsi que les cours d'équilibre à la salle Multisports de Trouy Bourg.

Nous organisons un après-midi dansant le 7 avril prochain à l'Espace Jean-Marie Truchot à partir de 14h30.

Pour plus d'informations, contactez le 06 29 73 57 43 ou le 06 10 33 28 65.

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2024 DE KICK BOXING ET K1 À SAINT-ÉTIENNE LES 16-17 ET 18 FÉVRIER

Avec ses quarante adhérents et les quatre enseignants, l'association a réalisé, en 2023 et en ce début d'année 2024, de très belles performances sportives.

En haut, de gauche à droite : Freddy (coach diplômé Brevet moniteur Fédéral 1), Tony (champion régional K1), Gaspard (double champion régional Kick et K1), Kentin (champion K1), Tom (champion Kick et K1).

En bas, de gauche à droite : Sonny (champion régional Kick), Lola (championne Kick et K1), Lana (vice-championne Kick et K1) et Manon (championne Kick et K1).

Sont absents sur la photo Nathan et Jérôme (tous les deux doubles champions Kick et K1). Jérôme est également moniteur BMF1 diplômé.

Suite à ces championnats de France à Saint-Etienne et pour une première compétition dans cette catégorie, seule Manon a été médaillée de Bronze.

Prochain rendez-vous à Dijon les 27 et 28 avril pour les championnats de K1. Félicitations à tous ces sportifs.



Vincent Debosschere,

Président du CKB, Professeur de Kick Boxing BMF3

Quadruple Champion de France, Ceinture noire 5^{ème} degré, Membre du Comité Directeur de la ligue Centre
Responsable de la commission des grades et arbitrage Kick de la ligue Centre, Expert en self défense



COUPON REPONSE

Inscription à la séance découverte et initiation au Bridge du 12 avril 2024

à retourner en mairie, service communication

NOM PRENOM :

Tél :

Nombre de personnes :

☎ : 02.48.64.78.13 — mail : valerie.georges@ville-trouy.fr

L'ATELIER DES COULEURS



Pour la 4ème année consécutive, l'Atelier des Couleurs a paré le hall d'entrée de l'Espace Jean-Marie Truchot de ses habits de fêtes de fin d'année, le fil conducteur étant 3 tableaux qui représentent les monuments de Trouy dans un cadre hivernal.

L'association compte 15 adhérents.



2024 sera une année intense pour l'atelier avec deux objectifs majeurs :

- la réalisation de tableaux destinés à la nouvelle mairie, nous travaillons tous avec motivation et enthousiasme sur ce grand projet, chacun souhaitant apporter sa « pierre » à ce nouvel édifice,

- les 28 et 29 septembre, exposition à l'EJMT en présence d'une prestigieuse invitée d'honneur.

SOIRÉE TARTIFLETTE POUR SOUTENIR LA CLASSE DE NEIGE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE TROUY BOURG

Le 9 février dernier, l'école élémentaire de Trouy Bourg a organisé une soirée tartiflette à l'EJMT. Les élèves de la classe de CM2 ont accueilli les 221 convives avec enthousiasme et un charmant "veuillez me suivre Messieurs, Dames", tous vêtus sur le thème "soirée chic et choc". Superbe ambiance grâce à la DJ Agnès qui a su faire danser les participants jusque tard dans la nuit.

Cette soirée avait un objectif bien précis : financer la classe de neige tant attendue par les élèves. Grâce à la générosité des participants, cet événement a permis de récolter des fonds essentiels pour réaliser ce projet éducatif.



Le repas, préparé avec soin par les traiteurs M. et Mme Papin, a été un véritable régal pour les papilles. La tartiflette, plat emblématique de la soirée, a été servie par les CM2, eux-mêmes, en charge de tables prédéfinies à l'avance pour chaque groupe, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

L'école élémentaire de Trouy Bourg tient à exprimer sa profonde gratitude envers tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée. Mme GAUVIN, directrice de l'école, est très fière de ses élèves de CM2 qui ont fait preuve d'un engagement exemplaire dans l'organisation de l'événement. Ils pourront tous bientôt vivre une expérience unique qui restera gravée dans leur mémoire.

A NE PAS MANQUER

ESPACE JEAN-MARIE TRUCHOT

4/03 Réunion publique déchets alimentaires, Bourges Plus

8/03 Rifles, Classe de neige, Ecole Elémentaire du Bourg

15/03 Carnaval, Municipalité

16/03 Soirée bal masqué, Corps et Danse

17/03 Thé dansant, Comité des Fêtes

20/03 Réunion Cambriolage, Municipalité

23/03 Soirée années 80, Comité du Personnel

24/03 Rifles, TTL

6/04 Bourse aux vêtements, GPE

7/04 Thé dansant, AGVLD

20/04 Chapitre d'été, Chevaliers d'Hypocras

21/04 Théâtre, ASSMAT

28/04 Déjeuner dansant, AAAEMD

4/05 Journée nature, NTT

8/05 Commémoration, Municipalité

10 au 11 /05 Concerts, Music Master

17 au 19/05 Festival Rock'in Berry

23/05 Ronde des Aînés, Cyclo Club

CONSEILS MUNICIPAUX : JEUDI 11 AVRIL, MARDI 28 MAI

CENTRE CULTUREL

18/03 Réunion cambriolage, Municipalité

22/03 Dégustation de whisky, les Chevaliers du Malt

7/04 Bourse aux livres, TNAPE

MAIRIE

3/05 Cérémonie de la Citoyenneté, Municipalité

BOULODROME

17/03 Concours de pétanque, EST Pétanque

TROUY BOURG

26/05 Brocante, GPE

MONUMENT AUX MORTS

19/03 Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'AFN

28/04 Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation

8/05 Armistice du 8 mai 1945

INFOS MAIRIE

MAIRIE

☎ : 02.48.64.78.18
Fax : 02.48.64.74.96
@ : mairie@ville-trouy.fr
Site : villedetrouy.fr
Facebook : <https://www.facebook.com/villedetrouy/>

Horaires d'ouverture

Lundi 9h à 12h et 14h à 17h
Mardi 9h à 12h et 14h à 18h
Mercredi 9h à 12h
Jeudi 9h à 12h
Vendredi 9h à 17h

ASTREINTE pour les urgences 06 82 30 92 02

MAIRIE ANNEXE

☎ : 02.48.21.08.04

Horaires d'ouverture

Mercredi 14h à 16h

Fermée pendant les vacances scolaires

CENTRE DE LOISIRS "RIBAMBELLE"

☎ : 02.48.64.73.58
@ : enfance@ville-trouy.fr

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 8h30 à 18h
Mercredi 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h30

C.C.A.S.

☎ : 02.48.64.78.78
@ : corinne.gatimel@ville-trouy.fr

Horaires d'ouverture

Lundi Mardi Jeudi 8h à 12h30 et 13h30 à 17h
Mercredi 8h à 12h30—Vendredi 8h à 12h

BIBLIOTHÈQUE "LE JARDIN DES MOTS"

☎ : 02.48.64.72.25

Horaires d'ouverture

Lundi 16h30 à 19h
Mercredi 15h à 18h
Vendredi 17h à 19h
Samedi 10h à 12h

RELAIS PETITE ENFANCE "POMME D'API"

☎ : 02.48.64.78.78
@ : corinne.gatimel@ville-trouy.fr

Accueil administratif

UNIQUEMENT sur rendez-vous

Lundi Mardi Jeudi 8h à 12h30 et
13h30 à 17h

Mercredi 8h à 12h30—Vendredi 8h à 12h

Accueil ateliers d'éveil

Lundi 9h à 11h

Vendredi 9h à 11h